

des Princes &c. Novemb. 1734. 339

plus de trois millions à ce Prince, suivant le calcul qui en est fait: Divers chariots d'argent lui sont cependant arrivés au commencement de Septembre que son quartier étoit alors à San Benedetto. Ces sommes venoient de Turin pour le besoin de ses Troupes.

V. *Genes.* La République a fait un Reglement au sujet de l'arrivée devant le Port, des Galères de France qui sont dans ces mers sous le commandement du Grand Prieur, suivant lequel, ces Galères seront saluées de trente coups de Canon, & le Pavillon Royal de 21. coups.

Quoique la Régence fut comme persuadée du peu de fruit qu'elle a à attendre de ses efforts pour ramener les mécontents de l'Isle de Corse à leur devoir, Mrs. Pierre-Marie Giustiniani, & Ugo Fiesco ont été encore envoyés à ces Insulaires, afin de tout tenter auprès d'eux, & tâcher, s'il est possible, de les faire revenir à l'obéissance qu'ils doivent à la République. On saura bientôt, si ces Messieurs qui ont des pleins pouvoirs pour tout mettre en œuvre, auront plus effectué que ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent par d'autres.

VI. *Rome.* Le Pape ne voulant prendre aucune part dans les affaires de Pologne, donne une satisfaction égale aux Ministres des deux Rois, Auguste & Stanislas, lorsqu'ils viennent à lui faire quelques représentations; & ce qu'il refuse à l'un de ces Ministres, il ne l'accorde pas à l'autre; en voici un témoignage. Le Comte de Lagnasco qui réside ici pour le Roi Auguste, ayant reçu le 27. Août dernier un Courier de Dresde avec des dépêches qu'il alla d'abord communiquer au Cardinal Secrétaire d'Etat, il fut ensuite admis à l'Audience du St. Pere, dans laquelle il lui demanda la collation d'un gros Canoniat vacant en Pologne en faveur
d'un